

# PARTICULIERS



## TARIFS

### DES PRINCIPAUX SERVICES & OPÉRATIONS AU 8 DÉCEMBRE 2016

Tarifs applicables dans les agences  
de l'ex Banque Populaire des Alpes\*

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

\* Voir la liste des agences en première page

Liste des agences Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes concernées par cette brochure tarifaire, classées par département.

## **AIN**

Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex, Saint Genis Pouilly

## **ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

Barcelonnette, Digne-les-Bains, Digne Saint-Christophe, Manosque, Manosque Sud, Sisteron

## **HAUTES ALPES**

Agri Hautes Alpes - Alpes de Haute Provence, Briançon, Embrun, Entreprise Gap, Gap, Gap Fontreyne, Gap Tokoro, Guillestre, Patrimoniaire Gap, Serre Chevalier

## **ISÈRE**

Agri Isère, Alpe d'Huez, Bourg d'Oisans, Agence collaborateurs, Corenc Siège, Crolles, Crolles Belledonne, Domène, E-Banque Populaire des Alpes, Echirolles, Entreprises Centr'Alp, Entreprises Montbonnot, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble Bir-Hakeim, Grenoble Bonne, Grenoble Europole, Grenoble Jaurès, Grenoble Notre Dame, Grenoble Porte Ouest, Grenoble Vaillant, Grenoble Vaucanson, La Mure, La Tronche, Les Deux Alpes, Meylan Plaine Fleurie, Patrimoniaire Grenoble, Pont-de-Claix, Rives, Saint Egrève, Saint-Ismier, Saint Marcellin, Saint-Martin-d'Hères Péri, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Seyssinet, Seyssins, Varcès, Villard de Lans, Vizille, Voiron, Voiron Ringuet

## **ARDÈCHE**

Lamastre, Le Teil, Saint-Péray, Tournon

## **DRÔME**

Agri Drôme - Ardèche, Bourg de Peage, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Crest, Die, Entreprises Montelimar, Entreprises Valence Lautagne, Livron, Loriol, Montelimar, Montelimar Saint-James, Patrimoniaire Valence, Pierrelatte, Portes-lès-Valence, Romans, Saint Rambert, Saint Vallier, Tain l'Hermitage, Valence Centre, Valence Victor Hugo

## **SAVOIE**

Aix les Bains, Albertville, Bourg-Saint-Maurice, Challes-les-Eaux, Chambéry, Chambéry Joppet, Chambéry Mache, Cognin, Courchevel, Entreprises Albertville, Entreprises Chambéry, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Aix, La Motte Servolex, La Plagne, Les Menuires, Méribel, Modane, Moutiers Tarentaise, Patrimoniaire Chambéry, Saint Jean de Maurienne, Saint Pierre d'Albigny, Tignes, Ugine, Val d'Isère, Val Thorens

## **HAUTE-SAVOIE**

Agri Alpes Nord, Annecy Avenue de France, Annecy Bonlieu, Annecy Centre Affaires Pro, Annecy le Vieux Albigny, Annecy les Fins, Annecy Vaugelas, Annemasse, Avoriaz, Bonneville, Chamonix, Chatel, Cluses, Collonges-sous-Salève, Combloux, Cran-Gevrier, Cruseilles, Douvaine, Entreprises Annecy Glaisins, Entreprises Annemasse / Lemman, Entreprises Arve / Mont Blanc, Evian les Bains, Faverges, Gaillard, La Clusaz, La Roche sur Foron, Les Contamines Montjoie, Les Gets, Marignier, Megève, Meythet, Morzine, Patrimoniaire Annecy, Patrimoniaire Annemasse, Reignier, Rumilly, Saint-Gervais-les-Bains, Saint-Jeoire-en-Faucigny, Saint Jorioz, Saint-Julien-en-Genevois, Saint-Pierre-en-Faucigny, Sallanches, Samoëns, Scionzier, Seyssel, Taninges, Thones, Thonon Grangette, Thonon les Bains, Ville-La-Grand, Viuz-en-Sallaz



## TARIFS

DES PRINCIPAUX SERVICES & OPÉRATIONS  
AU 8 DÉCEMBRE 2016

# SOMMAIRE

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

3

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

4

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Le droit au compte

## BANQUE À DISTANCE

6

- Par Internet
- Par Téléphone
- Par Automate

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

7

- Cartes
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA/TIP SEPA/Télèvements SEPA
- Chèques

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

10

- Cotisation à une offre groupée de services (Equip'Alpes)
- Convention patrimoniale
- Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

12

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

14

- Découvert
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Avenants sur contrats de prêt
- Remboursement par anticipation
- Régularisation sur prêts
- Autres prestations

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

16

- Épargne bancaire
- Placements financiers
- Autres produits et services
- Gérer votre patrimoine financier

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

18

- Assurer vos moyens de paiement
- Votre assurance personnelle
- Protéger vos enfants
- Assurer l'avenir de vos proches
- Assurer votre épargne
- Assurer vos biens
- Assurer vos appareils nomades

## OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

20

- Opérations de change au guichet
- Opérations par carte bancaire
- Emission de virements non SEPA
- Réception de virements non SEPA
- Autres prestations

## NOTRE OFFRE JEUNES DE 12 À 24 ANS

21

- Offre ados (12 à 17 ans révolus)
- Offre jeunes, étudiants, apprentis (de 18 à 24 ans révolus)
- Les financements
- L'épargne

## EXEMPLES D'UTILISATION DE SERVICES BANCAIRES

22

## RÉSoudre UN LITIGE

25

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS<sup>(1)</sup>

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

|                                                                                                                                                |        |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------|
| Abonnement à des services de banque à distance ( <u>Internet</u> )                                                                             |        |                        |
| Cyberplus Particuliers profil gestion et bourse <sup>(2)(3)</sup>                                                                              |        | Gratuit                |
| Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS                                                                  |        | Gratuit                |
| Cotisation carte de paiement internationale (Visa) à débit immédiat                                                                            | par an | 42 €                   |
| Cotisation carte de paiement internationale (Visa) à débit différé                                                                             | par an | 42 €                   |
| Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)                                                                       | par an | 30 €                   |
| Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) |        |                        |
| – par retrait (à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois)                                                                                    |        | 1 €                    |
| Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)                                                                                        |        |                        |
| – en agence                                                                                                                                    |        | 4,50 €                 |
| – par internet                                                                                                                                 |        | Gratuit <sup>(2)</sup> |
| Paiement d'un prélèvement SEPA                                                                                                                 |        |                        |
| – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement                                                                                            |        | Gratuit                |
| – frais par paiement d'un prélèvement                                                                                                          |        | Gratuit                |
| Commission d'intervention                                                                                                                      |        |                        |
| – par opération, avec un plafond de 80 € par mois                                                                                              |        | 8 €                    |
| Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol des moyens de paiement (Securiplus)                                                         | par an | 27 €                   |
| Frais de tenue de compte                                                                                                                       |        |                        |
| Soit pour information 2,25 € par mois                                                                                                          | par an | 27 €                   |

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(3) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte et prise en charge des formalités de changement de domiciliation bancaire (SIMPLIDOM) Gratuit

**Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité" disponible dans votre agence et sur le site Internet [www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr)**

Désolidarisation de compte joint Gratuit

Clôture de compte sans transfert :

– compte de dépôt, livret et compte titre Gratuit

Transfert de compte vers une autre agence ou une autre Banque Populaire Gratuit

Transfert de compte vers un autre établissement financier :

– par compte 90 €

– transfert de PEP Monétaire  
1 % du montant transféré avec un minimum de 110 €

Transfert de portefeuille titres (hors réseau Banque Populaire) :

– par ligne 13,65 €

– minimum 90 €

## Relevés de compte

Édition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire Gratuit

Relevé de compte adressé exclusivement par courrier postal :

– mensuel Gratuit

– par quinzaine par mois 1,75 €

– décadaire par mois 2,80 €

– hebdomadaire par mois 7,20 €

– journalier par mois 16,70 €

Relevé de compte dématérialisé (sur Cyberplus) Gratuit

Option double relevé (courrier postal + dématérialisé) par mois 2,65 €

Carnet de bord par an 7 €



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

## Tenue de compte

Délivrance d'un IBAN<sup>(1)</sup> (coordonnées du compte bancaire) Gratuit

Enregistrement d'un changement d'adresse Gratuit

Frais de tenue de compte de dépôt inactif par an 30 €<sup>(1)</sup>  
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)

Frais de tenue de compte par an 27 €

**Réduction de 50 % jusqu'à 24 ans révolus (75 % si convention Jeunes). La perception de ces frais est intégrée dans la cotisation de la convention. Gratuit pour les moins de 18 ans, les bénéficiaires du droit au compte et les clients en situation de fragilité (OCF).**

(1) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

## Services en agence

|                                                                                                                      |                |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| Versement ou retrait d'espèces en agence sans émission de chèque<br>(date de valeur jour)                            |                | Gratuit |
| Remise de chèque à l'encaissement <sup>(1)</sup><br>(date de valeur = date de remise + 1 jour ouvré <sup>(2)</sup> ) |                | Gratuit |
| Frais de recherche de document <sup>(3)</sup> :                                                                      |                |         |
| – dont l'antériorité ne dépasse pas 2 ans (au-delà sur devis)                                                        |                | Gratuit |
| Courrier conservé à l'agence                                                                                         | forfait annuel | 100 €   |
| Délivrance d'attestations diverses                                                                                   | par document   | 17 €    |
| Frais de location de coffre fort :                                                                                   | à partir de    | 85,60 € |
| – par an, en fonction du volume                                                                                      |                |         |
| Montant maximum garanti : 50 000 €                                                                                   |                |         |
| Ouverture d'un dossier de succession :                                                                               |                |         |
| – avoirs inférieurs à 15 000 €                                                                                       |                | 1 %     |
| – avoirs supérieurs à 15 000 €                                                                                       |                | 0,50 %  |
|                                                                                                                      | Maxi           | 770 €   |
| – frais annuels de gestion                                                                                           |                | 56 €    |

### Les dates de valeur

|                                           |  |                               |
|-------------------------------------------|--|-------------------------------|
| Pour les chèques compensables en France : |  |                               |
| – chèque émis                             |  | J <sup>(4)</sup>              |
| – chèque remis à l'encaissement           |  | J+1 jour ouvré <sup>(5)</sup> |

## Le droit au compte

Les Services Bancaires de Base (dans le cadre du Droit au Compte) se composent des produits et services suivants : Gratuit

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande d'IBAN<sup>(6)</sup> (coordonnées du compte bancaire)
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
- deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant le même service.

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4 €/opération, plafonnées à 20 € par mois (5 opérations).

(1) Hors opération internationale (nous consulter).

(2) Jour ouvré = du lundi au vendredi.

(3) Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009.

(4) J : date de comptabilisation au compte du client.

(5) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

(6) IBAN : International Bank Account Number.

# BANQUE À DISTANCE

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Par Internet

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Cyberplus profil gestion et bourse <sup>(1)(2)</sup>

Gratuit

Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.

Mise à disposition d'un Pass Cyberplus pour

le premier

Gratuit

la sécurisation des opérations en ligne

les suivants à l'unité

10,65 €

## Autres services liés à l'utilisation d'Internet

Alertes de la situation du compte par SMS

(mise en place par Cyberplus)

Gratuit

Alertes de la situation du compte par Courriel

(mise en place par Cyberplus)

Gratuit

Confirmation de l'exécution d'un virement émis

(par SMS ou courriel)

Gratuit

## Par Téléphone

Gérez vos comptes, passez vos ordres de bourse avec Alodis Plus.

Alodis Plus :

**0 892 890 038**

Service 0,40 € / min  
+ prix appel

Accéder à un serveur vocal 24h/24 et 7j/7

sans abonnement

Centre d'informations Alodis :

**0 820 870 870**

Service 0,12 € / min  
+ prix appel

Appeler un Conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h

et le samedi de 8h à 14h

sans abonnement

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) SMS+ <sup>(2)</sup>

– composez le 6 11 10 à partir de votre mobile

0,35 € par min

(hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet,

téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Moviplus <sup>(2)</sup>

(abonnement mensuel, 2 choix possibles)

– Moviplus quotidien

3,20 €

– Moviplus hebdomadaire

1 €

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

## Par Automate

Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Cartes (cotisation annuelle)

Votre carte bancaire pour le même prix peut être à débit différé (le débit global de vos achats du mois sera effectué le 5 du mois suivant) ou à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation). Les cartes internationales Visa ou Mastercard vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (conciergerie, assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24<sup>(1)</sup> pour faire immédiatement opposition.

## Cartes de paiement

Une réduction est accordée si vous optez pour une convention de relation.

Cotisation Carte Visa Electron (à autorisation systématique) 30 €

Visa Electron est une carte internationale à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants affichants le logo Visa Electron et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

Cotisation Carte Internationale (Visa ou Mastercard) 42 €

Cotisation Carte Visa Premier 125 €

Cotisation Carte Visa Platinum 199 €

Cotisation Carte Visa Infinite 320 €

Cotisation E-Carte Bleue pour Visa (paiement en vente à distance) 1 €

## Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

Cotisation Carte Visa Classic FACELIA<sup>(2)</sup> 42 €

Cotisation Carte Visa Premier FACELIA<sup>(2)</sup> 125 €

Cotisation Carte Visa Platinum FACELIA<sup>(2)</sup> 199 €

## Options liées aux cartes

Cotisation Option Cartego :

Elle vous permet de choisir l'image présente sur votre carte bancaire (sauf Visa Platinum et Infinite)

– image de notre catalogue 8 €

– photo de votre choix 10 €

## Carte de paiement NRJ (Visa Classic ou Visa Electron)

Les cartes NRJ Banque Pop' permettent de réaliser des retraits et des paiements en France et à l'étranger et vous permettent de choisir le visuel de votre carte bancaire dans le catalogue NRJ. Elles offrent également un festival d'avantages. Pour plus de renseignements : [www.nrjbanquepop.fr](http://www.nrjbanquepop.fr)

Cotisation Visa Electron NRJ (carte et visuel) :

– Pour les moins de 18 ans Gratuit

– Pour les plus de 18 ans 39 €

Cotisation Visa Classic NRJ (carte et visuel) :

– Pour les moins de 18 ans 42 €

– Pour les plus de 18 ans 51 €

(1) Coût d'un appel local en France métropolitaine, hors surcoût éventuel selon opérateur.

(2) Le crédit renouvelable FACELIA est un produit de : NATIXIS FINANCEMENT - Société anonyme au capital de 60 793 320 euros - Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS - 439 869 587 RCS PARIS - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Services liés aux cartes

|                                                                                                                                                             |                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Réédition du code confidentiel                                                                                                                              | Gratuit                |
| Refabrication de carte en cas de perte par le client, d'usage non conforme (détérioration, blocage puce par client...), de carte défectueuse, ou en urgence | Gratuit                |
| Frais de recherche de facturette <sup>(1)</sup> :                                                                                                           |                        |
| – en France                                                                                                                                                 | par facturette Gratuit |
| – à l'étranger                                                                                                                                              | par facturette Gratuit |
| Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement et/ou retrait par CB (2 mois maximum)                                                           | 20 €                   |
| Les commissions à l'international : voir page 20, "Opérations bancaires à l'international"                                                                  |                        |

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre moyen de paiement à votre insu, sur Internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut également être à l'initiative du blocage de votre moyen de paiement si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de ce dernier.

## Retirer des espèces en France

|                                                                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) du réseau Banque Populaire ou du réseau Point Argent | Gratuit |
| Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone Euro <sup>(2)</sup>                                            |         |
| – A compter du 1 <sup>er</sup> retrait dans le mois pour une carte Visa Electron                                               | 1 €     |
| – A compter du 5 <sup>e</sup> retrait pour une carte Visa Internationale, MasterCard                                           | 1 €     |
| – Retraits pour une carte Visa Premier, Platinum ou Infinite                                                                   | Gratuit |

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

|                                                                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de retrait d'espèces au guichet des agences Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes <sup>(3)</sup> sans émission de chèque | Gratuit |
| Mise à disposition de fonds dans une autre agence du réseau Banque Populaire                                                   | 18,40 € |

(1) Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009.

(2) Voir page 20.

(3) Dans les agences citées en première page.

## Virements SEPA<sup>(1)</sup> (date de valeur jour)

Remarque : pour les virements en devises ou impliquant un pays hors de l'EEE<sup>(1)</sup>, voir page 20, "Opérations bancaires à l'international"

### Réception d'un virement SEPA

– occasionnel ou permanent Gr<sup>atuit</sup>

### Frais par virement occasionnel

– émis vers un compte Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes<sup>(2)</sup> Gr<sup>atuit</sup>

– émis vers un compte d'un autre établissement  
– au guichet de votre banque 4,50 €

– par l'Internet Gr<sup>atuit</sup>

Frais de mise en place d'un virement permanent Gr<sup>atuit</sup>

### Frais par virement permanent

– au guichet de votre banque 1,50 €

– par l'Internet Gr<sup>atuit</sup>

### Opposition à un virement avant exécution

(révocation d'une échéance de virement)

– dans les délais légaux de révocation Gr<sup>atuit</sup>

### Opposition définitive d'un virement permanent

(retrait du consentement) Gr<sup>atuit</sup>

### Demande de rappel de fonds sur virement exécuté (BIC ou IBAN

du bénéficiaire communiqué de façon erronée par le payeur) 24,85 €

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA/Télérèglements SEPA<sup>(1)</sup>

### Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement

– créancier organisme public et assimilé Gr<sup>atuit</sup>

– autre Gr<sup>atuit</sup>

### Frais par paiement d'un prélèvement

– créancier organisme public et assimilé Gr<sup>atuit</sup>

– autre Gr<sup>atuit</sup>

### Sélection de créanciers autorisés à prélever

(Liste Blanche) par notification 5 €

### Sélection de créanciers non autorisés à prélever

(Liste Noire) par notification 5 €

Paiement d'un TIP SEPA ou d'un Télérèglement SEPA Gr<sup>atuit</sup>

### Opposition à un prélèvement SEPA avant exécution

(révocation d'une échéance de prélèvement) Gr<sup>atuit</sup>

### Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA

(retrait du consentement) Gr<sup>atuit</sup>

## Chèques

Remise de chèque(s) Gr<sup>atuit</sup>

Paiement d'un chèque Gr<sup>atuit</sup>

Renouvellement automatique de chéquier Gr<sup>atuit</sup>

Destruction de chéquier Gr<sup>atuit</sup>

Frais d'envoi de chéquier en pli simple Gr<sup>atuit</sup>

Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple par chéquier 6,40 €

Frais d'émission d'un chèque de banque Gr<sup>atuit</sup>

### Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

(à la mise en place et aux dates anniversaires) par an 16,90 €

(1) Voir page 20.

(2) Dans les agences citées en première page.

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Cotisation à une offre groupée de services

Composez votre convention de relation en fonction de vos besoins. Elle vous permet de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription unitaire des produits.

| Les produits inclus d'office                    |          |                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Carte Bancaire <sup>(1)</sup>                   | Au choix | <ul style="list-style-type: none"><li>– Carte Visa Electron à autorisation systématique</li><li>– Carte Visa Internationale</li><li>– Carte Visa Premier</li></ul> |
| Assurance Perte ou Vol Moyens de Paiement       |          | – Sécuriplus I assuré                                                                                                                                              |
| Accès à vos comptes sur Internet <sup>(1)</sup> |          | – Cyberplus Profil Gestion et Bourse                                                                                                                               |

(1) A déterminer avec votre conseiller.

### Quelques exemples de produits optionnels

2<sup>e</sup> carte bancaire - Sécuriplus 2<sup>e</sup> assuré - Autorisation de découvert  
BP Infos juridique

### Quelques exemples de compositions possibles (cotisation mensuelle)

#### Equip'Alpes :

- Avec une Carte Bancaire Internationale, l'assurance des moyens de paiement, Cyberplus Profil Gestion et frais de tenue de compte par mois 7,09 €
- Avec une Carte Visa Premier, l'assurance des moyens de paiement, Cyberplus Profil Gestion et frais de tenue de compte par mois 13,31 €

#### Pour les clients adhérents Casden ou Frontaliers :

- Avec une Carte Bancaire Internationale, l'assurance des moyens de paiement, Cyberplus Profil Gestion et frais de tenue de compte par mois 6,75 €

## Convention patrimoniale

### (réservée aux clients des agences patrimoniales)

|                                                                          |                  |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------|
| I Carte Bancaire Platinum                                                | par mois 18,45 € |
| I Forfait tranquillité                                                   |                  |
| I Sécuriplus (Assurance des moyens de paiement et du téléphone portable) |                  |
| Cyberplus profil gestion et bourse                                       | par mois 27,53 € |
| Convention patrimoniale avec carte bancaire INFINITE                     |                  |

### Les principales options

- Mise en place et renouvellement d'une autorisation de découvert
- Relevé patrimonial
- Relevé ISF
- Forfait Mobilité International
- Dédicace (Protection de votre Epargne) capital garanti de 60 à 75 K€

## Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité bancaire, votre Banque Populaire propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incidents de paiement.

|       |                              |      |
|-------|------------------------------|------|
| – OCF | par mois                     | 3 €  |
|       | soit pour information par an | 36 € |

### Les produits et services inclus :

- La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt
- 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron
- Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence
- 4 virements mensuels SEPA
- 4 virements permanents SEPA
- Des paiements par prélèvements SEPA illimités
- 2 chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus)
- 1 système d'alertes sur le niveau de solde du compte (Moviplus ou forfait d'alerte)
- La fourniture de relevés d'identité bancaire
- 1 changement d'adresse par an

### Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) :

|                                                                             |                        |                    |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------|
| – commission d'intervention                                                 | par opération          | 4 €                |
|                                                                             | plafond mensuel        | 20 €               |
| – frais de rejet d'un prélèvement ou d'un virement pour défaut de provision |                        |                    |
| – si montant de l'opération inférieur à 10 €                                | montant de l'opération |                    |
| – si montant de l'opération supérieur ou égal à 10 €                        |                        | 6 € <sup>(1)</sup> |
|                                                                             | plafond mensuel        | 30 €               |

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Commission d'intervention

|                                            |               |      |
|--------------------------------------------|---------------|------|
| Commission d'intervention <sup>(1)</sup> : | par opération | 8 €  |
| – plafond mensuel                          |               | 80 € |

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : "COMMISSION D'INTERVENTION".

## Opérations particulières

|                                                                                          |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais par saisie attribution, saisie conservatoire, avis ou opposition à tiers détenteur | 118 € |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

|                                                      |         |
|------------------------------------------------------|---------|
| – Mise en place par un autre établissement de crédit | 14,30 € |
|------------------------------------------------------|---------|

Frais de mainlevée de l'interdiction bancaire ou judiciaire :

|                                                      |        |
|------------------------------------------------------|--------|
| – Mise en place par un autre établissement de crédit | 5,75 € |
|------------------------------------------------------|--------|

|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| Frais par opposition administrative : | 10% du montant dû |
|---------------------------------------|-------------------|

|           |       |
|-----------|-------|
| – Maximum | 118 € |
|-----------|-------|

|                                                                |         |
|----------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de lettre d'information sur compte débiteur non autorisé | Gratuit |
|----------------------------------------------------------------|---------|

## Incidents de paiement

### Liés aux chèques

Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée d'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté

|                                                                                                        |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| (au titre de la loi MURCEF sur l'absence de provision lors de la présentation d'un chèque de paiement) | 12,30 € |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| – inférieur ou égal à 50 € | 22 € <sup>(2)</sup> |
| – supérieur à 50 €         | 42 € <sup>(2)</sup> |

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'information, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : "forfait chèque rejeté".

|                                                |         |
|------------------------------------------------|---------|
| Chèque émis en période d'interdiction bancaire | 37,85 € |
|------------------------------------------------|---------|

|                                                                                      |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision | 8,60 € |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|

(1) Pour les clients titulaires de l'OCF, les modalités de facturation des commissions d'intervention et des frais de rejets sont consultables page 11.

(2) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

## Liés aux autres moyens de paiement

Frais de rejet d'un prélèvement<sup>(1)</sup>, d'un TIP SEPA

ou d'un télévirement SEPA (pour défaut de provision suffisante ou autres motifs) :

|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| – inférieur à 20 €         | Montant de l'opération |
| – supérieur ou égal à 20 € | 12 € <sup>(2)</sup>    |

Frais de non-exécution de virement (pour défaut de provision suffisante ou autres motifs) :

|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| – inférieur à 20 €         | Montant de l'opération |
| – supérieur ou égal à 20 € | 12 € <sup>(2)</sup>    |

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : "FRAIS PRÉLÈVEMENT IMPAYÉ".

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'usage abusif ou à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone (E.E.E)<sup>(3)</sup>

Gratuit

Frais pour déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire

47 €

## Liés aux prêts

Frais de rejet de l'échéance de prêt<sup>(1)</sup> (pour défaut de provision suffisante ou autres motifs) :

|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| – inférieur à 20 €         | Montant de l'opération |
| – supérieur ou égal à 20 € | 12 € <sup>(2)</sup>    |

Pour le rejet d'une échéance de prêt, ce forfait comprend les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Ce forfait ne comprend pas les intérêts de retard (voir page 15).

A titre d'exemple, sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est "FRAIS PRÉLÈVEMENT IMPAYÉ".

(1) Pour les clients titulaires de l'OCF, les modalités de facturation des commissions d'intervention et des frais de rejets sont consultables page 11.

(2) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(3) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Toutefois une autorisation de découvert peut vous être accordée après étude de votre dossier. Le coût total du découvert (TAEG)<sup>(1)</sup> dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

### Découvert en compte :

- Taux d'intérêts débiteurs Nous consulter
- Commission de dépassement de l'autorisation de découvert + 2 % du taux convenu

Avec la convention de relation, le montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception est de 1 €

Mise en place et renouvellement de l'autorisation de découvert Gratuit

## Crédits à la consommation

### Prêt personnel, automobile ou travaux :

- Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
- Mini 60 €
- Maxi 160 €

### Prêt adhérents, Casden ou Frontaliers :

- Frais de dossier forfait 30 €

### Prêt étudiants (- de 28 ans) :

- Frais de dossier Gratuit

### Avance 1<sup>er</sup> salaire jeunes actifs (- de 30 ans) :

- Frais de dossier Gratuit

### Offre crédit renouvelable :

- FACELIA<sup>(2)(3)</sup> carte débit/crédit Nous consulter

## Crédits immobiliers

### Prêt à Taux Zéro/Eco Prêt à Taux Zéro/Prêt Épargne Logement :

- Frais de dossier Gratuit

### Autres types de prêts immobiliers :

- Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
- Mini 230 €
- Maxi 900 €

Prêts en CHF Nous consulter

### Prêts immobiliers adhérents Casden :

- Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
- Mini 115 €
- Maxi 600 €

- (1) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.
- (2) Le crédit renouvelable FACELIA est un produit de : NATIXIS FINANCEMENT - Société anonyme au capital de 60 793 320 euros - Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS - 439 869 587 RCS PARIS - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.
- (3) Le crédit renouvelable FACELIA peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire FACELIA sous réserve de l'acceptation du dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

## Les garanties

|                                                       |                |
|-------------------------------------------------------|----------------|
| Inscription hypothécaire                              | Nous consulter |
| Cauton personnelle et solidaire :                     |                |
| – Mise en place                                       | Gratuit        |
| – Lettre d'information annuelle obligatoire           | 21,20 €        |
| Frais de gage sur véhicule                            | 137,30 €       |
| (+ frais administratifs règlementaires si nécessaire) |                |
| Frais de gage sur autre bien mobilier                 | 340 €          |
| (+ frais administratifs règlementaires si nécessaire) |                |
| Délégation sur produits assurance vie capitalisation  | 163,50 €       |
| Frais de mainlevée de garantie :                      |                |
| – de caution personnelle et solidaire                 | 47,50 €        |
| – de garantie hypothécaire                            | 113 €          |
| – de gage sur véhicule                                | 56,50 €        |

## Avenants sur contrats de prêt

|                                                         |                              |
|---------------------------------------------------------|------------------------------|
| Renégociation de taux sur prêt immobilier               | 1,50 % du capital restant dû |
|                                                         | Mini 420 €                   |
| Autres modifications contractuelles sur prêt immobilier | 270 €                        |
| Avenants sur prêt personnel                             | 52,50 €                      |

## Remboursement par anticipation

|                                    |                                                           |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Remboursement d'un prêt personnel  | Nous consulter                                            |
| Remboursement d'un prêt immobilier | 6 mois d'intérêts plafonnés à<br>3% du capital restant dû |

## Régularisation sur prêts

|                                                        |                                 |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Intérêts de retard sur échéance<br>de prêt régularisée | Taux du prêt majoré de 3 points |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------|

## Autres prestations

|                                               |         |
|-----------------------------------------------|---------|
| Duplicata du tableau d'amortissement          | 15 €    |
| Attestation sur prêt (CAF, prêt conventionné) | 16,90 € |
| Acte de caution de loyer et divers            | 46,50 € |

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Épargne bancaire

### Épargne disponible/Épargne de précaution

Livret A, Livret A "Association"

Livret d'Épargne Populaire

Livret Alp'Industries

Compte sur Livret

Livret Partenaire Privilégié

Livret Fidélis (réservé aux sociétaires)

Gamme Développement Durable :

– Livret Développement Durable

– Codevair (Labélisé Finansol)

Les fonds collectés servent au financement des projets à caractère écologique

Livret Jeunes (12/25 ans)

Taux  
nous consulter

### Épargne projet à moyen/long terme

Préparer un projet immobilier :

– Compte Épargne Logement

– Plan Épargne Logement

Préparer un projet / la retraite

percevoir des revenus complémentaires... :

– Compte à terme Sélectio - Une formule d'épargne sur mesure (capitalisation et/ou distribution) à rémunération garantie et progressive par paliers annuels

– Compte à terme Optiplus - Intérêts à taux progressifs - Durée 36 mois

Transfert CEL ou PEL (hors réseau Banque Populaire)

83,60 €

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Crescendo

par an 11 €

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.

Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

## Placements financiers

Ouverture d'un Compte Titres et/ou d'un Plan Épargne en Actions (PEA) Gratuit

### Ordre exécuté

|                                                                                                                         | Téléphone | Internet |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|
| Commission fixe                                                                                                         | 20,35 €   | 9,50 €   |
| Commission proportionnelle au montant de la transaction :<br>(cumulatif par tranche/ou sur le montant total de l'ordre) |           |          |
| de 0 à 1 500 €                                                                                                          | 0 %       | 0 %      |
| de 1 500 à 10 000 €                                                                                                     | 1,15 %    | 0,51 %   |
| au delà de 10 000 €                                                                                                     | 1,10 %    | 0,46 %   |

Ordre de bourse sur place Étrangère Nous consulter

### Droits de garde y compris LineBourse (perception annuelle)

Droits de garde sur valeurs Banque Populaire Gratuit

Droits de garde : commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille

| Tranche de valeur<br>par compte titres ou PEA | Commission<br>proportionnelle |
|-----------------------------------------------|-------------------------------|
| Tranche de 0 à 10 000 € inclus                | 0,24 %                        |
| Tranche de 10 001 € à 20 000 inclus           | 0,23 %                        |
| Tranche de 20 001 € à 50 000 € inclus         | 0,22 %                        |
| Au-delà de 50 000 €                           | 0,21 %                        |
| Minimum de perception                         | 60 €                          |

Si détention de titres étrangers dans le portefeuille Forfait 42,60 €<sup>(1)</sup>

### Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA

(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code

monétaire et financier)

Application des droits de garde<sup>(2)</sup>

## Autres produits et services

### Service d'épargne programmée pour investir sur les marchés financiers

Hisséo Vie (dans le cadre d'un contrat d'assurance vie) Gratuit

Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un contrat assurance vie

Hisséo (dans le cadre d'un PEA (Plan Epargne en Actions)  
et/ou d'un compte titre ordinaire)

Gratuit

Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un portefeuille titres ou d'un PEA

## Gérer votre patrimoine financier

Bilan patrimonial Nous consulter

Relevé ISF 28,60 €

Relevé patrimonial 55,60 €

Gestion sous mandat personnalisée Nous consulter

Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multisupports Nous consulter

(1) En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Assurer vos moyens de paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) :

|                |        |         |
|----------------|--------|---------|
| – 1 titulaire  | par an | 27 €    |
| – 2 titulaires | par an | 40,80 € |

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur, en cas d'usurpation d'identité et de vol ou bris de votre téléphone portable.<sup>(1)</sup>

## Votre assurance personnelle

MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) par mois à partir de 7,50 €

Pour faire face aux conséquences financières d'un accident de la vie, la MAV garantit le versement d'une indemnité pouvant atteindre 1 million d'euros (1,2 million pour nos clients sociétaires). Elle prévoit également des services d'assistance au quotidien : mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien aux démarches administratives ou sociales...<sup>(1)</sup>

### Autonomis

Consulter votre conseiller

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences, souvent lourdes, de la perte d'autonomie.<sup>(1)</sup>

### Assur-BP Santé

Consulter votre conseiller

Optez pour une complémentaire santé sur-mesure qui s'adapte aux besoins de toute votre famille.<sup>(1)</sup>

### Protection juridique

Consulter votre conseiller

Ce contrat fournit les moyens juridiques et financiers nécessaires pour aider à trouver prioritairement une solution amiable, ou, à défaut, judiciaire, à un litige garanti.<sup>(1)</sup>

## Protéger vos enfants

### Assur-BP Enfant

Consulter votre conseiller

En complément de notre contrat d'assurance habitation, protégez votre enfant 24h/24 et 7j/7 avec l'assurance scolaire et extra-scolaire Assur-BP Enfant.<sup>(1)</sup>

(1) Selon les conditions contractuelles en vigueur.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Dédicace, Autonomis, Securi High-Tech et Fructi-Budget sont des produits de BPCE Prévoyance entreprise régie par le Code des assurances.

Fructi-Facilités, Tisséa, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances et BPCE Prévoyance Entreprise régie par le Code des assurances.

Assur BP Santé est un contrat de BPCE Assurances entreprise régie par le Code des assurances.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de BPCE IARD entreprise régie par le Code des assurances.

Protection juridique est un produit assuré par Assistance Protection Juridique, entreprise régie par le Code des Assurances.

## Assurer l'avenir de vos proches

### Fructi-Famille

Consulter votre conseiller

Pour 5,30 €/mois, en cas de décès par accident ou maladie, un capital de 30 000 € est versé à la personne de votre choix.<sup>(1)(2)</sup>

### Tisséa

Consulter votre conseiller

Les contrats Fructi-Famille et Tisséa vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôts, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.<sup>(2)</sup>

### Fructi-Budget

|                                           |        |         |
|-------------------------------------------|--------|---------|
| – Option rente de 3 000 € pendant 12 mois | par an | 47,16 € |
| – Option rente de 1 500 € pendant 24 mois | par an | 47,16 € |
| – Option rente de 3 000 € pendant 24 mois | par an | 88,20 € |

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 1 ou 2 ans.<sup>(2)</sup>

### Fructi Facilités

par an 15 €

Ce contrat d'assurance permet le versement d'un capital en cas de décès de l'assuré, selon la situation du compte bancaire à la date du décès.<sup>(2)</sup>

## Assurer votre épargne

### Dédicace

à partir de (cotisation annuelle)

15 €

En cas de décès par accident, Dédicace assure la transmission d'un capital à vos proches qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire. Voir conditions en agence.<sup>(2)</sup>

## Assurer vos biens

### Assur-BP Auto<sup>(2)</sup>

Consulter votre conseiller

### Assur-BP Habitat<sup>(2)</sup>

Consulter votre conseiller

### Assurance d'un bien donné en location<sup>(2)</sup>

Consulter votre conseiller

### Assur-BP Horizon

Consulter votre conseiller

Assur-BP Horizon protège les jeunes de moins de 27 ans (formule personnelle) et leur logement (formule tous risques) avec une cotisation adaptée à leur budget.<sup>(2)</sup>

## Assurer vos appareils nomades

### Securi High-Tech :

|                                                 |        |      |
|-------------------------------------------------|--------|------|
| – Formule solo (1 titulaire)                    | par an | 36 € |
| – Formule famille (> 1 titulaire du même foyer) | par an | 48 € |

La garantie des appareils high-tech et de leurs accessoires (hors téléphones portables, couverts par Sécuriplus).

(1) Cotisation mensuelle pour une personne de 35 à 39 ans souscrivant un contrat Fructi Famille Accident Maladie au capital de 30 000 €. Exemple sans valeur contractuelle.

(2) Selon les conditions contractuelles en vigueur.

# OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Aux conditions ci-dessous peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger. Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour du débit/crédit en compte.

## Opérations de change au guichet

Devises : commission de change manuel

(opération réservée aux clients Banque Populaire

Auvergne Rhône Alpes<sup>(1)</sup>)

7,60 €

## Opérations par carte bancaire<sup>(2)</sup>

Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque

5,35 €

+ commission (sur montant du retrait)

2,75 %

Païement par carte bancaire

– commission proportionnelle au montant de la transaction

2,75 %

Frais par retrait d'espèces en devises à un DAB d'une autre banque

– commission fixe

3,65 €

– commission proportionnelle au montant du retrait

2,75 %

## Emission de virements non SEPA<sup>(2)</sup>

Frais par virement occasionnel émis en devise ou en euros

Commission

0,10 %

– Minimum

7,40 €

– Maximum

71,70 €

+ commission de change<sup>(3)</sup>

Commission additionnelle Swift urgent

15,60 €

Acquit Swift (transmission par télécopie sur demande)

7,32 €

## Réception de virements non SEPA<sup>(2)</sup>

Virements reçus :

Commission de rapatriement

– Contre-valeur devises ≤ à 500 €

7,40 €

– Contre-valeur devises > à 500 €

15,60 €

+ commission de change<sup>(3)</sup>

## Autres prestations

Frais d'intervention

24,85 €

Les frais d'intervention correspondent à une demande spécifique du client (détail SWIFT, correction sur ordre client, intervention auprès d'une banque étrangère).

(1) Dans les agences citées en première page.

(2) Opérations en devises hors euro, Franc Pacifique ou impliquant un pays hors EEE.

Zone EURO : constituée par Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

Zone E.E.E. : Espace Economique Européen, composé des pays de la Zone Euro + Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Islande, Liechtenstein, Norvège, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays de l'E.E.E. + Monaco + Suisse + Saint-Marin.

(3) Commission de change sur toutes opérations de change euros/devises étrangères et frais sur opérations hors Bourse

0,05 %

– Minimum

11,50 €

– Maximum

148,20 €

# NOTRE OFFRE JEUNES DE 12 A 24 ANS

TARIFS À L'UNITÉ  
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## Offre ados (12 à 17 ans révolus)

### Moyen de paiement

|                                                            |          |
|------------------------------------------------------------|----------|
| Carte Visa Electron visuel NRJ à autorisation systématique | Gratuite |
|------------------------------------------------------------|----------|

### Cotisation Convention Horiz'Alpes

|                                                                                                                                                      |                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| – Carte Visa Electron visuel NRJ à autorisation systématique                                                                                         | 1 €<br>par mois |
| – Sécuriplus :                                                                                                                                       |                 |
| – Assurance perte et vol des moyens de paiement                                                                                                      |                 |
| – Garantie vol et bris du téléphone portable                                                                                                         |                 |
| – Cyberplus : Consultation des comptes + appli mobile                                                                                                |                 |
| – Abonnement SMS                                                                                                                                     |                 |
| – Remboursement des frais de retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone euro (dans la limite de 4 retraits pour une carte Visa Electron) | Gratuit         |

## Offre jeunes, étudiants, apprentis (de 18 à 24 ans révolus)

### Cotisation Convention Horiz'Alpes (jusqu'à 75 % de réduction)

|                                                                                                                                                      |         |                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|--------------------|
| – Carte Internationale (Visa ou Mastercard)                                                                                                          | 1,75 €  |                    |
| – Sécuriplus :                                                                                                                                       |         |                    |
| – Assurance perte et vol des moyens de paiement                                                                                                      |         |                    |
| – Garantie vol et bris du téléphone portable                                                                                                         | 1,13 €  | 3,44 €<br>par mois |
| – Cyberplus : Consultation et gestion des comptes + Appli mobile                                                                                     | Gratuit |                    |
| – Frais de tenue de compte                                                                                                                           | 0,56 €  |                    |
| Options                                                                                                                                              |         | par mois           |
| – Abonnement SMS                                                                                                                                     |         | 1,50 €             |
| – Forfait mobilité Internationale                                                                                                                    |         | 5 €                |
| – Mise en place et renouvellement autorisation de découvert                                                                                          |         | Gratuit            |
| – Fructi Facilité (Assurance du découvert)                                                                                                           |         | 0,25 €             |
| – Remboursement des frais de retraits d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone euro (dans la limite de 4 retraits pour une carte Visa Electron) |         | Gratuit            |

## Les financements

|                                                                                                     |                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Prêt Etudes : jusqu'à 40 K€ - Plusieurs options (Déblocage immédiat, échelonné, franchise, différé) | Taux nous<br>consulter<br>Sans frais<br>de dossier |
| Prêt Apprentis : jusqu'à 10 K€                                                                      |                                                    |
| Avance 1 <sup>er</sup> Salaire : jusqu'à 2 mois de salaire (Maxi 6 K€)                              |                                                    |
| Prêt Permis à 1 € (à partir de 15 ans)                                                              |                                                    |

## L'épargne

|                                                                                                |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Le Livret Jeune / Le Livret A : une épargne disponible                                         | Taux nous<br>consulter |
| Le Plan Epargne Logement : une rémunération attractive et garantie                             |                        |
| Le Plan Epargne Enfant : contrat d'assurance vie pour lui préparer un avenir en toute sérénité |                        |

# EXEMPLE D'UTILISATION COURANTE DE SERVICES BANCAIRES POUR UNE PERSONNE

TARIFS ANNUELS 2016

## I - Produits et services

|                                                               |           |         |
|---------------------------------------------------------------|-----------|---------|
| Cotisation Carte Bancaire Internationale                      |           | 42 €    |
| Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements |           | 27 €    |
| Frais d'émission d'un chèque de banque                        |           | Gratuit |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur <sup>(1)</sup>    |           | 1,69 €  |
| Frais de mise en place d'un virement permanent externe        |           | Gratuit |
| Refabrication d'une carte en urgence                          |           | Gratuit |
| Frais par virement permanent externe (guichet)                | 12 par an | 18 €    |
| Prélèvements automatiques                                     |           | Gratuit |
| Frais d'envoi d'un chéquier en pli simple                     |           | Gratuit |
| Frais de tenue de compte                                      |           | 27 €    |

Coût global 115,69 €  
**soit 9,64 € par mois**

## 2 - Banque à distance

|                                                                     |  |         |
|---------------------------------------------------------------------|--|---------|
| Abonnement banque en ligne (Internet) profil gestion <sup>(2)</sup> |  | Gratuit |
| Abonnement alertes SMS sur solde et sur opération                   |  | Gratuit |

Coût global 0 €  
**soit 0 € par mois**

## 3 - Frais en cas de découvert et d'incidents de fonctionnement

|                                                                                   |          |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------|
| Frais de mise en place d'un découvert                                             |          | Gratuit |
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>(3)</sup> | 1 par an | 12,30 € |
| Commissions d'intervention <sup>(4)</sup>                                         | 6 par an | 48 €    |

Coût global 60,30 €  
**soit 5,02 € par mois**

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,  
le tarif annuel est de 175,99 €  
soit 14,67 € par mois**

**En 2015, le tarif annuel était de 187,09 €**

(1) Coût calculé sur la base d'une opposition tous les 10 ans.

(2) Hors coût d'accès Internet.

(3) Perçu uniquement si le chèque est payé.

(4) Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (voir rubrique "Irrégularités et incidents" page 12).

# EXEMPLE D'UTILISATION COURANTE (AVEC BOURSE) POUR UN COUPLE

TARIFS ANNUELS 2016

## 1 - Produits et services

|                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------|---------|
| 2 Cartes Bancaires Internationales                            | 84 €    |
| Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements | 27 €    |
| – 2 <sup>e</sup> cotisation                                   | 13,80 € |
| Frais d'émission d'un chèque de banque                        | Gratuit |
| Refabrication d'une carte en urgence                          | Gratuit |
| Frais de mise en place de prélèvements automatiques           | Gratuit |
| Prélèvements automatiques                                     | Gratuit |
| Frais d'envoi d'un chéquier en pli simple                     | Gratuit |
| Frais de tenue de compte                                      | 27 €    |
| Coût global 151,80 €                                          |         |
| <b>soit 12,65 € par mois</b>                                  |         |

## 2 - Banque à distance

|                                                                                  |         |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Abonnement banque en ligne (Internet)<br>profil gestion et bourse <sup>(1)</sup> | Gratuit |
| Frais par virement permanent externe                                             | Gratuit |
| Abonnement alertes SMS sur solde et sur opération                                | Gratuit |
| Coût global 0 €                                                                  |         |
| <b>soit 0 € par mois</b>                                                         |         |

## 3 - Frais en cas de découvert et d'incidents de fonctionnement

|                                           |               |
|-------------------------------------------|---------------|
| Frais de mise en place d'un découvert     | Gratuit       |
| Commissions d'intervention <sup>(2)</sup> | 2 par an 16 € |
| Coût global 16 €                          |               |
| <b>soit 1,33 € par mois</b>               |               |

## 4 - Gestion de votre portefeuille boursier

|                                                                                               |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Frais de courtage - Ordres passés par Internet <sup>(3)</sup>                                 | 9,50 € |
| Droits de garde d'un PEA (Plan Épargne en Actions)<br>d'un montant de 15 000 € <sup>(4)</sup> | 60 €   |
| Coût global 69,50 €                                                                           |        |
| <b>soit 5,79 € par mois</b>                                                                   |        |

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,  
le tarif annuel est de 237,30 €  
soit 19,78 € par mois**

**En 2015, le tarif annuel était de 247,45 €**

(1) Hors coût d'accès Internet.

(2) Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (voir rubrique "Irrégularités et incidents" page 12).

(3) Coût calculé sur la base d'un achat 1 fois tous les 10 ans : 1 ligne actions de 1 000 € / 4 lignes actions de 4 000 € / 1 Sicav maison de 3 000 €.

(4) Composition : 4 lignes actions de 2 000 € / 1 ligne Sicav Maison de 7 000 €.

# EXEMPLE D'UTILISATION POUR UN INVESTISSEUR

TARIFS ANNUELS 2016

## I - Produits et services

|                                                               |                             |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Carte bancaire Visa Premier                                   | 125 €                       |
| Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements | 27 €                        |
| Frais d'émission d'un chèque de banque                        | Gratuit                     |
| Refabrication d'une carte en urgence                          | Gratuit                     |
| Frais de retraits par carte hors zone Euro                    | 2 retraits de 200 € 18,30 € |
| Paiements par carte hors zone Euro                            | 10 paiements de 160 € 44 €  |
| Prélèvements automatiques                                     | Gratuit                     |
| Frais d'envoi d'un chéquier en pli simple                     | Gratuit                     |
| Frais de tenue de compte                                      | 27 €                        |

Coût global 241,30 €  
**soit 20,11 € par mois**

## 2 - Banque à distance

|                                                                                  |         |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Abonnement banque en ligne (Internet) <sup>(1)</sup><br>profil gestion et bourse | Gratuit |
| Abonnement alertes SMS sur solde et sur opération                                | Gratuit |
| Frais par virement permanent externe                                             | Gratuit |

Coût global 0 €  
**soit 0 € par mois**

## 3 - Gestion de votre portefeuille boursier

|                                                                                               |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Frais de courtage - Ordres passés par Internet <sup>(2)</sup>                                 | 268,70 € |
| Droits de garde d'un PEA (Plan Epargne en Actions)<br>d'une valeur de 50 000 € <sup>(3)</sup> | 93,10 €  |

Coût global 361,80 €  
**soit 30,15 € par mois**

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,  
le tarif annuel est de 603,10 €**

**soit 50,26 € par mois**

**En 2015, le tarif annuel était de 611,80 €**

(1) Hors coût d'accès Internet.

(2) Achat annuel : 12 lignes actions de 1 500 € / 12 lignes actions de 3 000 € / 1 Sicav externe de 5 000 €.

(3) Composition : 14 lignes actions à 3 000 € / 1 ligne Sicav externe à 8 000 €.

# RESOUDRE UN LITIGE

## EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir. Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.
- En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Réclamations

par courrier :

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Service Réclamations

30 avenue Charles de Gaulle

74800 La Roche-sur-Foron

Tél : 04 50 25 32 33 (Coût d'un appel local en France Métropolitaine, hors surcoût éventuel selon opérateur)

- En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Réclamations, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

**Monsieur le Médiateur**

**Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes**

**4 boulevard Eugène Deruelle**

**69003 LYON**

**Pour en savoir plus :** consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur le site de la banque ([www.bpaura.banquepopulaire.fr](http://www.bpaura.banquepopulaire.fr))

Vous pouvez également saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI) à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres. La saisie du Médiateur peut se faire soit par voie postale :

**Monsieur le Médiateur de l'AMF**

**Autorité des marchés financiers**

**17 place de la Bourse**

**75082 PARIS CEDEX 02**

Soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org). La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller :

Vous disposez de la ligne directe de votre conseiller sur vos extraits de compte ou dans votre espace Cyberplus.

Par téléphone au Centre d'Informations Alodis :

**0 820 870 870**

Service 0,12 € / min  
+ prix appel

du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 14h  
ou en agence (liste des agences sur [www.bpaura.banquepopulaire.fr](http://www.bpaura.banquepopulaire.fr))

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- Par Internet, avec Cyberplus  
[www.bpaura.banquepopulaire.fr](http://www.bpaura.banquepopulaire.fr)
- Téléchargez l'application gratuite Cyberplus Mobile sur votre smartphone ou votre tablette (disponible sur l'App Store d'Apple et Google Play<sup>(1)</sup>)
- Par SMS+ 6 11 10 (0,35 € TTC par envoi + prix d'un SMS)
- Par téléphone, avec le serveur vocal Alodis Plus

**0 892 890 038**

Service 0,40 € / min  
+ prix appel

24h/24 et 7j/7

[www.bpaura.banquepopulaire.fr](http://www.bpaura.banquepopulaire.fr)

Les présents tarifs sont applicables à compter du 8 décembre 2016. En cas de refus des modifications tarifaires proposées, vous avez la possibilité de résilier sans frais votre convention de compte dans le délai de deux mois avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications. L'absence de contestation de la nouvelle tarification dans ce délai de deux mois vaut acceptation de votre part.

Les présents tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable, deux mois avant leur mise en application.

Pour toute autre opération commerciale ne figurant pas dans le présent guide, merci de consulter votre agence.

(1) Apple, App Store et Google Play sont des marques déposées.



Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable  
Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 - Document publicitaire non contractuel. Impression : Imprimerie Liberté-Jourdan - Rel : AG520 12/2016 - POINT 11